BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL ÉCOPHYTO

BSV MARAICHAGE – N°22 DU 19 AOUT 2021

rédigé par Cécile SALPIN - Chambre d'agriculture Pays de la Loire - CDDL

ACTUALITÉS

Bilan Météorologique P.1

Alliums
Teigne, Rouille P.2

Asperge
Stemphyliose, Rouille P.3

Brassicacées
Mouche du chou P.3

Carotte - Céleri
Septoriose, Sclérotinia P.3

Cucurbitacées
Bactériose, Oïdium P.4

Fraisiers
Puceron P.5

Salades
Puceron, Noctuelle P.5

Solanacées
Botrytis P.6

FOCUS :
Mouche du chou P.7

INFORMATIONS :
Enquête et Appel à échantillons P.9

VIRUS ToBRFV P.10

Accéder au site de la Surveillance Biologique du Territoire en cliquant ici

Le temps couvert et les températures fraiches de ces derniers jours sont favorables au développement des maladies : mildiou, bactériose, septoriose,..
La pression ravageurs est stable, il n'y a pas d'explosion des populations. On observe l'installation des aleurodes sous abri. Le vol des mouches de cultures légumières reste faible en semaine 33. Les populations de pucerons se maintiennent dans les parcelles mais les foyers sont maîtrisés.

BILAN METEOROLOGIQUE

Source : Weather Measures

	Pluviométrie 2021 mm (S 32)	T min (S 32)	T max (S 32)
Allonnes (49)	419,2 mm (+0,5)	9,4°C	31,2°C
Challans (85)	444 mm (+0,6)	12,7°C	31,2°C
St-Philbert-de-Grand-Lieu (44)	442,4 mm (+0,9)	10,5°C	29,6°C
La Planche (44)	436,2 mm (+1,1)	10,3°C	30°C
Laval (53)	370 mm (+5,5)	12°C	30,3°C
La Roche-Sur-Yon (85)	465,8 mm (+1,1)	11,9°C	30,3°C
St-Mathurin-sur-Loire (49)	449,5 mm (+0,6)	11,2°C	30,8°C

Les conditions climatiques de la semaine 32 ont été estivales : les températures journalières ont dépassé les 30°C et le soleil était au rendez-vous.
La météo de la semaine 33 est plus mitigée : le ciel est couvert et on recense une baisse des températures. Les cultures légumières manquent de lumière et ces conditions sont favorables au développement des maladies : rouille sur poireau, bactériose sur melon, septoriose sur céleri,...
La fin de la semaine s'annonce un peu plus ensoleillée et les températures devraient remonter légèrement. Attention au vols de mouches des cultures légumières.

ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web...

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
- www.polleniz.fr

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :
https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/surveillance-biologique-du-territoire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv

AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRES D'AGRICULTURE PAYS DE LA LOIRE

POLLENIZ PROTÉGER LE VÉGÉTAL ET NOTRE ENVIRONNEMENT

ALLIUMS

Poireau : Machecoul (44), Villebernier (49), Saumur (49), Ste-Gemmes-sur-Loire (49), Dénezé-sous-Doué (49).

• Ravageurs et Maladies

Mouche mineuse (Poireau)

En semaine 33, aucune **mouche mineuse** n'a été capturée dans les parcelles de poireaux suivies dans le 49 et 44.
Le vol automnal de la mineuse débute généralement à la fin du mois d'août. Son pic d'activité (qui est responsable de la majorité des dégâts observés plus tard à la récolte) se situe entre la semaine 37 et 42.
La pose du voile est fortement recommandée, quand cela est possible.

Thrips (Poireau)

Dans le 49, la pression **thrips** est faible dans la majorité des parcelles suivies en semaine 33 : on relève 2 individus/ piège à Villebernier (49), 1 à Saumur (49) et 7 à Dénezé-sous-Doué (49). On observe peu de dégâts pour le moment sur les cultures. Les populations sont plus importantes à Ste-Gemmes-sur-Loire avec 120 individus/ plaque.
Les conditions climatiques ne sont toutefois pas favorables au développement de ce ravageur dans les parcelles d'alliums. Il y a peu de risque en semaine 33.

Teigne (Poireau)

En semaine 33, la pression **teigne** augmente dans les parcelles de poireaux suivies. 1 teigne à été capturée à Ste-Gemmes-sur-Loire. Les piégeages sont nuls dans les autres parcelles de poireau suivies mais on observe des attaques sur 100% des plants à Dénezé-sous-Doué (49) et sur 40% des plants de poireaux à Villebernier (49).

Mildiou (Oignon)

Le modèle Miloni indique que les conditions étaient favorables à des contaminations par le **mildiou** le 5 août à St-Mathurin-sur-Loire (49).
En cas de contamination de la parcelle, l'incubation est encore en cours sans qu'une date de sortie de taches ne soit pour le moment prévue par le modèle.

Le modèle indique également des risques de sporulations de tâches :

-Le 9 et 10 août à Allonnes (49)

-Le 7 août aux Rosiers-sur-Loire (49)

-Le 8 et 10 août à St-Mathurin-sur-Loire (49)

-Le 10 août à Chaillé-les-Marais (85)

-Du 10 au 11 août et du 18 au 19 août à Challans (85).

Rouille (Poireau)

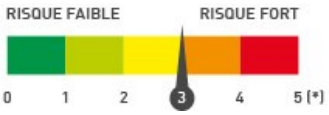

La **rouille** se développe dans les parcelles de poireaux suivies en semaine 33. A Dénezé-sous-Doué (49), 60% des plants sont atteints contre 40% en semaine 32. A Villebernier (49), les premières attaques sont observées cette semaine avec 5% de plants touchés. A Saumur, la pression reste nulle pour le moment. Les conditions climatiques sont propices au développement de la rouille. La température optimale de développement du champignon se situe aux alentours de 15 °C, mais il peut avoir lieu entre 10 et 24 °C. Il apprécie des hygrométries très élevées ; la période d'incubation durerait une vingtaine de jours. Surveillez vos cultures.

Nymphe de teigne sur feuille de poireau :
Crédit photo : CDDL

ASPERGE

Asperge : Villebernier (49)

• Maladies

Stemphyliose

A Villebernier (49), la pression **stemphyllium** est importante sur la culture d'asperge et a augmenté rapidement : 80% des plantes sont atteintes contre 15% en semaine 31.
L'humidité sur tige et sur feuille favorise le développement de cette maladie. Une rosée matinale importante et une mauvaise gestion de l'irrigation sont des facteurs de risque pour la culture.

D'après le modèle du Ctifl, les conditions étaient favorables à des contaminations sur Allonnes (49) le 28 juillet et sur St-Mathurin-sur-Loire (49) le 18 juin.

Rouille

Les premières attaques de **rouille** ont été observées en semaine 33 à Villbernier (49) : 20% des plantes sont touchées.

BRASSICACEES

Chou : Dénezé-sous-Doué (49), parcelle flottante—secteur Vihiers (49), Ste-Gemmes-sur-Loire (49).

• Ravageurs et Maladie

Altise (Chou)

En semaine 33, la pression **altise** diminue en parcelle de chou à Dénezé-sous-Doué (49) : on observe des individus sur 15% des plants contre 85% en semaine 32. La baisse des températures n'est pas favorable à l'activité de ce ravageur.

Aleurode (Chou)

Dans le 49, on observe une augmentation de la pression **aleurode** en parcelle de chou. A Dénezé-sous-Doué (49), on relève 40% de plantes présentant au moins un individu contre 25% en semaine 32.

Mouche du chou et Mouche des semis (Chou)

A Dénezé-sous-Doué (49), la pression **mouche du chou** reste stable : en semaine 33, on relève 1 mouche/ bol en parcelle de chou. A Ste-Gemmes-sur-Loire, aucune mouche n'a été capturée dans les bols jaunes installés en parcelle de chou.

Mycosphaerella (Chou)

Sur le secteur de Vihiers (49), la pression **mycosphaerella** est forte sur les cultures de chou. Restez vigilant, la propagation a été rapide, il y a 3 semaines les feuilles étaient relativement saines.

CAROTTE - CELERI

Carotte : Ste-Gemmes -sur-Loire (49), Carquefou (44), Longué-Jumelles (49), Dénezé-sous-Doué (49). Céleri : parcelles flottantes (49), Concourson-sur-Layon (49).

• Ravageur

Mouche de la carotte (Carotte)

En semaine 33, à Carquefou (44), le vol de la **mouche de la carotte** est stable. Il n'y a pas d'intensification de la pression : 0,33 individu/ plaque a été capturé.
Dans le 49, aucune mouche de la carotte n'a été piégée cette semaine sur l'ensemble des sites suivis au sein du réseau.

Auxiliaire (Carotte)

Des **chrysopes** sont observées en parcelles de carotte à Longué-Jumelles (49) et Ste-Gemmes-sur-Loire (49).

CAROTTE - CELERI

Carotte : Ste-Gemmes -sur-Loire (49), Carquefou (44), Longué-Jumelles (49), Dénezé-sous-Doué (49). Céleri : parcelles flottantes (49), Concourson-sur-Layon (49).

• Maladies

Septoriose et Sclerotinia (Céleri)

Le modèle Septocel (DGAL—INOKI) indique que les conditions sont favorables à des contaminations le 18 et 19 août à Allonnes (49) et le 13, 17, 18, 19 et 20 août à Challans (85).
Dans l'ensemble des parcelles de céleri suivies dans le 49, la **septoriose** sporule, restez vigilant.

Sclerotinia sur céleri. Crédit photo : CDDL

A Concourson-sur-Layon (49), on nous signale les premières attaques de **sclérotinia** sur la culture de céleri rave.

CUCURBITACEES

Concombre : Dénezé-sous-Doué (49). Courgette : Saumur (49). Melon : Le Gue-de-Velluire (85), Montreuil (85). Courge : parcelles flottantes (49).

• Ravageurs et Maladies

Pyrale du maïs et Sésamie (Melon)

Les captures de **pyrale** et de **sésamie** augmentent en semaine 33 en parcelles de melon.
A Le Gue-de-Velluire (85), on relève 2 sésamies et 2 pyrales en semaine 33 contre 2 et 1 en semaine 32. A Montreuil (85), 1 sésamie et 4 pyrales ont été capturées alors que les piégeages étaient nuls en semaine 32.

Aleurode (Concombre)

En semaine 33, on observe les premières **aleurodes** en parcelle de concombre à Dénezé-sous-Doué (49). Les populations sont assez nombreuses : 50% des plantes présentent au moins un individu.

Oïdium (Concombre)

La pression **oïdium** est variable selon les parcelles et les cultures de cucurbitacées suivies. Elle est stable et à même tendance à diminuer en parcelle de concombre à Dénezé-sous-Doué (49) : 70% des plantes présentent des attaques contre 90% en semaine 32. En semaine 33, cette maladie s'installe dans la parcelle de courgette suivie sur cette même exploitation avec 25% de plantes touchées.
Dans le 49, les cultures de courges sont également touchées par l'oïdium. Dans le 85, on observe des attaques sur 5% des plants à Le-Gue-de-Velluire (85).

Fusariose (Concombre)

A Dénezé-sous-Doué (49), la **fusariose** est toujours présente dans la parcelle de concombre suivie. La pression est identique à la semaine 32 avec 70% de plantes atteintes par cette maladie.

Bactériose et Mildiou (Melon)

Bactériose sur melon. Crédit photo : GDM

Dans le 85, on nous signale une forte progression de la **bactériose** en parcelle de melon : à Le Gue-de-Velluire et Montreuil, 100 et 80% des plants sont respectivement touchés. Dans les parcelles suivies en semaine 33, des foyers de **mildiou** ont également été détectés sur 10% des plants à Le-Gue-de-Velluire (85) et sur 5% des plants à Montreuil (85). Les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'amélioration de l'état sanitaire de la culture de melon.

Le modèle Milmel (DGAL-INOKI) indique que les conditions étaient favorables à des contaminations du 6 au 10 août à Chaillé-les-Marais (85) et le 4, 7, 8, 9 et 10 août à Allonnes (49).

FRAISIERS

Fraisiers : Saumur (49), Varennes-sur-Loire (49), Longué-Jumelles (49), Ste-Gemmes-sur-Loire (49), parcelles flottantes—Champigny-le-Sec (86).

• Ravageurs

Puceron

Dans le 86, on nous signale le retour des **pucerons** en parcelles de fraisier remontant hors sol.

Thrips et Aleurode

A Saumur, les **thrips** restent présents dans la parcelle de fraise suivie mais la pression diminue en semaine 33 : on observe des individus sur 10% des plants contre 15% en semaine 32.
On observe les premières **aleurodes** dans cette même parcelle avec 5% des plantes présentant au moins individu. Cette mouche blanche est également observée en parcelle de fraisier à Longué-Jumelles (49) sur 5% des plantes et sur 10% des plants à Ste-Gemmes-sur-Loire (49).

Drosophila suzukii

Aucune **drosophile** n'a été capturée en semaine 33 dans les parcelles de fraisiers suivies à Longué-Jumelles (49) et Varennes-sur-Loire (49).

SALADES

Salade : Villebernier (49), St-Martin-de-Sanzay (79), Pornic (44), Fresnay-en-Retz (44), Saint-Hilaire-de-Loulay (85), Commequiers (85), Ste-Gemmes-sur-Loire (49), parcelle flottante—Dénezé-sous-Doué (49).

• Ravageurs et Maladies

Puceron (Laitue)

En semaine 33, la pression pucerons est variable en parcelles de salades.
A Villebernier (49), on observe des **pucerons** sur 90% des plants de salades. La pression reste faible car on observe peu d'individus par plante.
A Dénezé-sous-Doué (49), des pucerons sont présents sur 25% des plants de salades, les foyers sont importants. A Ste-Gemmes-sur-Loire (49), 10% des plants présentent au moins un individu mais les populations sont faibles.

Noctuelles (*A. gamma*, *A. segetum*, *H. armigera*)

A Saint-Martin-de-Sanzay (79), on observe des chenilles sur la culture de batavia. A Denezé-sous-Doué (49), elle sont également présentes dans la parcelle de salade suivie en semaine 33 : 5% des plants sont touchés.
En semaine 33, les piégeages de ***H. armigera*** restent nuls dans les parcelles suivies dans le 44 et 85. A Ste-Gemmes-sur-Loire, 2 noctuelles défoliatrices (*A. gamma*) ont été capturé

Chenille de A. gamma. Crédit photo : apie, office pour les insectes et leur environnement

Scélrotinia

A Ste-Gemmes-sur-Loire (49), le **sclérotinia** touche 5% des plants de salades.

SOLANACEES

Tomate : Ste-Gemmes-sur-Loire (49), St-Martin-de-la-Place (49), Longué-Jumelles (49), Saumur (49), parcelles flottantes (85). Aubergine : St-Martin-de-la-Place (49), Dénezé-sous-Doué (49), Longué-Jumelles (49). Poivron : Longué-Jumelles (49), St-Martin-de-la-Place (49).

• Ravageurs et Maladies

Puceron (Tomate, Poivron, Aubergine)

Les populations de **pucerons** restent présentes dans les parcelles de tomate à Ste-Gemmes-sur-Loire (49), Longué-Jumelles (49) et St-Martin-de-la-Place (49). On observe ce ravageur sur respectivement 10, 30% et 5% des plants.
Des pucerons sont également visibles dans la culture de poivron et d'aubergine à Longué-Jumelles (49) : 20 et 10% des plants présentent respectivement au moins un individu. Les foyers sont importants en parcelle de poivron.
Les coccinelles observées dans la parcelle d'aubergine permettent de maîtriser les foyers de pucerons.
Le constat est le même à St-Martin-de-la-Place, la pression pucerons est importante en parcelle de poivron avec 100% de plants touchés et faible en parcelle d'aubergine.

Acarien et Thrips (Poivron, Aubergine)

A Longué-Jumelles (49), la pression **acariens** est forte en parcelle de poivron et d'aubergine : on observe des individus sur 50 et 100% des plants. Des individus sont également présents sur la culture d'aubergine à St-Martin-de-la place (49) avec 60% de plants touchés.

La pression **thrips** est quant à elle plus faible : 10% des plants de poivron sont touchés par ce ravageur à Longué-Jumelles (49).

Aleurode (Aubergine)

A Dénezé-sous-Doué (49), les **aleurodes** s'installent en parcelle d'aubergine en semaine 33 avec 10% de plantes présentant au moins un individu. On nous signale également la présence de ce ravageur en parcelle d'aubergine à Longué-Jumelles (49) : 5% des plants sont touchés. On nous signale une forte pression à St-Martin-de-la-Place (49) avec 70% des plants présentant au moins un individu.

Punaise (Poivron)

En semaine 33, des **punaises** s'installent en parcelle de poivron à Longué-Jumelles (49) avec 5% de plantes présentant au moins un individu.

Tuta absoluta (Tomate)

En semaine 33, la pression ***tuta*** augmente à Longué-Jumelles (49) et reste stable à Ste-Gemmes-sur-Loire (49) : 9 papillons ont été piégés à Longué contre 4 en semaine 32 et 1 papillon a été capturé à Ste-Gemmes-sur-Loire.
Des dégâts sont observés sur les cultures.
Les **macrolophus** s'installent dans la culture. Cet auxiliaire permet de réguler les populations de *tuta absoluta*.

Doryphore (Aubergine)

A Dénezé-sous-Doué (49), la pression **doryphore** diminue en semaine 33 : on observe ce ravageur sur 40% des plants contre 60% en semaine 31. A Longué-Jumelles (49), le niveau de pression est également plus faible avec 10% de plantes touchées contre 40% en semaine 32.

Oïdium et Botrytis (Tomate)

A Saumur (49) et Ste-Gemmes-sur-Loire (49), on nous signale la présence d'**oïdium** sur respectivement 25% et 10% des plantes.

Les conditions climatiques sont propices au botrytis. Des attaques de **botrytis** sont observées sur 35% de plants à Saumur (49), 60% à Ste-Gemmes-sur-Loire (49) et 40% à Longué-Jumelles (49).

Mildiou (Tomate)

Dans le 85, la pression **mildiou** est importante sur les cultures de tomate sous abri froid.

Mildiou sur tomate. Crédit photo : CDDL

FOCUS : MOUCHE DU CHOU

La mouche du chou fait partie de la famille des Anthomyiidae qui regroupe la mouche du chou, la mouche des semis et la mouche de l'oignon. L'adulte de l'insecte *Delia radicum* est une mouche de 6 à 8 mm de long, grise et marquée de taches noires (figure 1). Le thorax n'est pas rayé et les ailes sont grises. Son identification se fait principalement au stade adulte. Les critères d'identification sont les suivants :

- Soie pré-alaire aussi longue que la supra alaire
- Tibia II sans soies antéro interne (sur la face qui regarde l'intérieur de l'insecte)
- Génitalia chez les mâles

Les genitalia

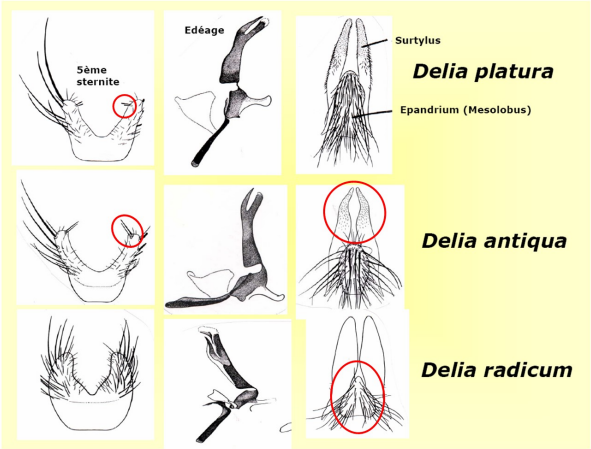

La larve est un asticot dont l'extrémité postérieure est ornée d'une couronne de 10 petites pointes noires membraneuses dont 2 sont bifides que l'on retrouve sur la pupe (stigmates). La pupe est un petit tonnelet brunâtre de 7 à 8 mm de long.

Les dégâts s'observent en pépinière et à tous les stades de végétation. Sur les légumes-racines, les larves pénètrent dans les parties charnues et creusent des galeries qui rendent la plante impropre à la consommation. Sur les légumes feuilles et le colza, la partie racinaire est plus ou moins détruite.

Dans les deux cas, la présence des larves s'accompagne souvent de pourritures qui attirent d'autres diptères saprophages. Il peut y avoir destruction des jeunes plantes ou ralentissement de la végétation sur les plantes plus âgées. Les plantes attaquées se reconnaissent à l'aspect fané qu'elles prennent au cours des journées chaudes ; les feuilles se teintent souvent en rouge violacé, jaunissent et se dessèchent parfois.

Les plantes-hôtes de *Delia radicum* sont les Brassicaceae (crucifères) sauvages et cultivées, radis, navet, rutabaga, chou, chou-fleur, chou fourrager, colza, etc. La rotation culturale joue donc un rôle important dans la diminution des populations de mouche du chou.

Il y a 3 ou 4 générations par an, du début du mois d'avril au début octobre. Les adultes sortent de terre au début du printemps à des dates variables d'une année et d'une région à l'autre, de fin mars à début mai, en fonction du réchauffement.

FOCUS : MOUCHE DU CHOU

Les dates de présence des larves, donc de manifestation des dégâts, varient selon les régions de fin avril à septembre. La vitesse de développement des asticots et leur activité augmentent rapidement avec la température. En revanche, des températures élevées entraînent une forte mortalité des œufs et des jeunes larves. En général, la levée du colza d'hiver correspond à la dernière génération.

Deux arrêts de développement sont observés, le 1er en été lorsque la température du sol est à plus de 22°C : les nymphes restent alors en état de repos (quiescence) sans évoluer jusqu'à ce que la température redevienne inférieure à 20° C ; le 2e en hiver, à partir de septembre-octobre : les nymphes entrent en diapause et reprennent leur développement au printemps, lorsque le sol se réchauffe, et après avoir subi l'action du froid.

Les femelles adultes ont une durée de vie assez brève (12 à 15 jours à 20°C) et une fécondité de l'ordre de 150 œufs environ. La ponte débute environ 3 jours après la sortie des adultes. Les œufs sont déposés dans le sol par petits paquets, presque toujours à proximité immédiate du collet de la plante, exceptionnellement à l'aisselle des pétioles des feuilles inférieures. La durée d'évolution embryonnaire est de 4 à 6 jours à 15-20°C. Dès l'éclosion de l'œuf, la larve s'enfonce dans le sol et pénètre dans les racines où elle creuse des galeries dans les parties les plus tendres. Son développement terminé, au bout de 3 semaines, elle quitte la plante et se nymphose dans le sol. La durée de développement de la nymphe est de 20 jours.

Le suivi du vol de la mouche du chou se fait à l'aide de bols jaunes. Le moyen de lutte alternative le plus utilisé et le plus efficace est le filet insect proof. De nombreux essais ont été menés dans le cadre des projets d'expérimentations régionaux PIDELIA et BRASSINOV porté par l'ARELPAL (Association Régionale d'Expérimentation Légumière des Pays de la Loire) sans qu'aucune méthode alternative ne soit trouvée pour suppléer l'utilisation des filets. Leur positionnement joue un rôle important dans la gestion de la mouche du chou. Le BSV permet de connaitre la période de vol de la mouche du chou et de positionner efficacement le filet insect-proof. La mise en place des mesures prophylactiques permettent de limiter le stock initial de pupes et donc les dégâts en culture : sortie des déchets de la récolte précédente ou enfouissement de ces derniers.

Les curseurs de risque utilisés ont pour objectif de synthétiser l'ensemble des informations : observations, période de risque, données météo, modèles, … sauf lorsque cela est précisé

1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

RÉSEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2021 PAYS DE LA LOIRE

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL ÉCOPHYTO

Rédacteur : Cécile SALPIN - CAPDL- CDDL - cecile.salpin@pl.chambagri.fr

Directeur de publication : Denis Laizé - président du Comité régional de surveillance biologique du territoire.

Groupe technique restreint : CDDL - SRAL - GDM - CDDM - POLLENIZ.

Observateurs : CDDL - CDDM - Coopérative Rosée des champs - Fleuron d'Anjou - GAB44 - CAB - GDM - Val Nantais - CLAUSE - Terrena Semences - Vilmorin - CNPH La Ménitré – CECOVAL - L'Aubépin - Maraichers.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CAPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.

Action copilotée par les ministères chargés de l'agriculture, de l'environnement, de la santé et de la recherche
avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits
issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Écophyto.

INFORMATIONS : ENQUETE ET APPEL A ECHANTILLONS

Enquête sur les méthodes alternatives de lutte contre les bioagresseurs en légumes et fraise

Dans le cadre des futures rencontres CTIFL/SDSPV légumes et fraise qui se tiendront les 25 et 26 janvier 2022, le CTIFL et la SDPSV vous proposent de participer à un état des lieux sur l'emploi ou non de techniques alternatives de protection des cultures au sein de la filière légumes et fraise. L'objectif est de réaliser un focus sur les freins et atouts à l'emploi de ces méthodes en fonction des bioagresseurs majeurs sur les principales cultures.

Nous vous proposons de répondre à un questionnaire, suivre le lien suivant https://foms.office.com/r/dYcRiCWHV6

Le temps estimé pour y répondre est moins de 10 minutes. Si vous voulez répondre pour plusieurs cultures n'hésitez pas à répondre plusieurs fois au questionnaire en choisissant la culture considérée.

Merci d'avance pour votre participation qui est confidentielle, vos réponses nous seront utiles.

Appel à échantillons de laitue avec fusariose

Depuis quelques années la fusariose de la laitue se développe sur notre territoire sur l'ensemble des types variétaux. Comme beaucoup de fusariose, sa capacité d'adaptation a abouti à l'apparition des différentes races en réaction au développement de variétés présentant des résistances. Le projet Actifol, a pour objet d'approfondir les connaissances sur ce pathogène et à chercher des solutions de contrôles qui viendront en complément du déploiement de variétés résistantes. La connaissance des races présentes sur notre territoire est importante car elle devrait permettre de mieux faire les choix variétaux.

Dans le cadre de ce projet nous sommes en déficit d'échantillons, sauf pour les Bouches du Rhône et le Vaucluse. Nous vous serions reconnaissant si vous pouvez nous faire parvenir des échantillons de laitues présentant un suspicion de symptômes de fusariose, de préférence pas trop avancés (je vous mets le lien vers ephytia pour voir des symptômes http://ephytia.inra.fr/fr/C/5836/Salades-Principaux-symptomes). Les premiers résultats montrent que la race 1 et la race 4 sont bien présentent sur notre territoire.

1. **Comment procéder** :
   - Prendre une photo de la parcelle et des salades malades
   - Prévoir 3 à 4 salades par échantillon, si possible pas prélevées côte à côte
   - Il est nécessaire d'avoir les départs des racines des mottes sur une longueur de 2 à 3 cm
   - Maintenir l'échantillon au frais avant l'envoi (4°C)
   - Envoyer un échantillon de ces salades
2. **Comment les préparer :**
   - Dans du papier journal <u>juste humide et ressuyé</u>
   - Dans un sac plastique
3. **Comment les envoyer :**
   - Envoi en colissimo :
     Éviter d'envoyer en fin de semaine pour éviter un stockage à la poste sur le week-end
   - Envoi par transporteur
4. **Nous prévenir de l'envoi de préférence par Email :** peter.prince@ctifl.fr, enrick.georges.ctifl.fr **et** francois.villeneuve@ctifl.fr **ou au 05 53 58 00 05**
   - Adresse d'expédition : CTIFL Centre opérationnel de Lanxade 28, route des Nébouts 24130 Prigonrieux
5. **Remplir le questionnaire ; pour cela nous contacter pour le recevoir.**

Il est clair que les résultats seront confidentiels, en particulier pour les volets semenciers et pépiniéristes. Les résultats allant au-delà de la simple présence ou absence de fusariose, il faut être patient pour un retour sur l'identification de la race, qui vous sera néanmoins effectué.

VIRUS ToBRFV

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Virus ToBRFV :
Détection de cas sur des tomates en Nouvelle-Aquitaine

Paris, le 5 août 2021

A la suite d'un contrôle réalisé le 29 juillet 2021, dans le cadre de la surveillance officielle vis-à-vis du virus ToBRFV (Tomato Brown Rugose Fruit Virus ou virus du fruit rugueux de la tomate brune) mise en place par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, sa présence a été officiellement confirmée dans l'exploitation du lycée agricole de Sainte Livrade sur Lot (47110) le 29 juillet 2021 sur les échantillons prélevés et transmis pour analyse au laboratoire national de référence, l'Anses.

Conformément à l'arrêté ministériel du 11 mars 2020 relatif à la lutte contre le ToBRFV, les plants, fruits et substrats de l'unité de production vont être détruits et l'unité concernée va être désinfectée.

Par ailleurs, une enquête de traçabilité sur les plants et semences dont ils sont issus est en cours afin de déterminer l'origine de la contamination ainsi que son étendue. Des contrôles vont être mis en place dans les exploitations identifiées comme ayant reçu des plants provenant du même lot et une surveillance renforcée va être mise en place dans les exploitations situées dans l'environnement immédiat de la zone contaminée.

L'État rappelle la nécessité de respecter des règles de biosécurité strictes dans toutes les pépinières et les exploitations productrices de tomates et de poivrons à titre préventif, ce virus pouvant se disséminer facilement par simple contact. Les personnels travaillant dans les serres doivent particulièrement respecter ces règles ainsi que tout opérateur extérieur pénétrant dans les exploitations.

Des recommandations ont été publiées dans ce sens pour les jardiniers amateurs, les jardineries et les producteurs (lien).

Il est également rappelé que ce virus est nullement transmissible à l'Homme et n'a pas d'effet sur la santé humaine.

VIRUS ToBRFV

Qu'est-ce que le virus ToBRFV ?

Le « virus du fruit rugueux de la tomate brune » (ToBRFV) est un virus dangereux pour les plantes potagères, en particulier les tomates et les poivrons. Il n'a aucun impact pour l'Homme. Ce virus a été détecté pour la première fois en Europe en 2018 en Allemagne et en Italie, puis en 2019 aux Pays-Bas, Royaume-Uni et Grèce.

Un premier foyer en France a été découvert en région Bretagne début 2020 et a depuis lors été éradiqué grâce à l'action conjointe des professionnels et des services de l'Etat.

Ce virus est principalement véhiculé par les plants et les semences, ainsi que par l'activité humaine (manipulation, outils, etc.).

Au cours de l'année 2020, plusieurs alertes concernant des semences et plants contaminés par le ToBRFV en provenance pour la plupart d'autres d'Etats membres et de Pays-tiers ont été identifiés et retirés du marché prévenant ainsi l'apparition d'autres foyers.

Contacts presse

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
www.alimentation.gouv.fr
@Agri_Gouv